

**CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 10 mai 2016**

**Membres présents :** Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Brigitte NUER, Sarah BLAIX, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Ludovic GROS, Alain DOMINJON.

**Membre représentée :** Isabelle DURIEUX (procuration à Sarah BLAIX).

**Membres absents :** Sabine BAROU-MORRUGARES, Patrick ALLARD.

**Date de la convocation :** 3 mai 2016

Le compte rendu du conseil municipal du 12 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

**Secrétaire de séance :** Ludovic GROS

### Ordre du jour

1. Marchés de travaux
2. Affaires foncières
3. Emprunts
4. Questions et informations diverses.

#### **1 - Marché de travaux : Attribution du marché de travaux de réhabilitation des garages communaux.**

Yves DURBET rappelle au Conseil Municipal le lancement de la consultation pour les travaux de réhabilitation des garages communaux.

Le marché de travaux est divisé en 9 lots.

Il présente l'analyse des offres, établie par le cabinet de maîtrise d'œuvre Tec Etudes suite à la commission d'appel d'offres du 29 avril 2016.

Il propose de retenir les entreprises ci-dessous, qui présentent la solution technique et financière la mieux-disante pour chaque lot :

LOTS	Entreprises Retenues	MONTANT H.T	T.V.A 20%	MONTANT T.T.C
LOT 1 : GO DEMOLITION VRD	MANNO TP	57 794,50 €	11 558,90 €	69 353,40 €
LOT 2 : CHARPENTE COUVERTURES BARDAGES	AMEVET Charpente	71 919,70 €	14 383,94 €	86 303,64 €
LOT 3 : MENUISERIES BOIS INTERIEURES	QUALITE BOIS	7 334,00 €	1 466,80 €	8 800,80 €
LOT 4 : SERRURERIE	ETS BELLET	23 895,00 €	4 779,00 €	28 674,00 €
LOT 5 : PORTES SECTIONNELLES	3D DOCK	12 360,00 €	2 472,00 €	14 832,00 €
LOT 6 : CLOISONS FAUX-PLAFONDS PEINTURES	SARL V.SONZOGNI	24 864,00 €	4 972,80 €	29 836,80 €
LOT 7 : CARRELAGES FAIENCES	ETS BURROT	10 825,00 €	2 165,00 €	12 990,00 €
LOT 8 : ELECTRICITE	DOMPNIER et FILS	15 977,17 €	3 195,43 €	19 172,60 €
LOT 9 : PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFAGE GAZ	ETS BUFFARD	26 369,57 €	5 273,91 €	31 643,48 €
<b>MONTANT TOTAL DU CHANTIER</b>		<b>251 338,94 €</b>	<b>50 267,79 €</b>	<b>301 606,73 €</b>

Vote : 13 Pour

#### **2 - Affaires foncières.**

Yves DURBET rappelle la délibération du 17 mars dernier, relative à une régularisation foncière qui concerne la parcelle E 1417. Cette parcelle qui appartient à Madame BUTTARD Yvette, et Messieurs BUTTARD Thierry et BUTTARD Gilles, empiète sur le domaine public.

La surface communiquée lors du précédent Conseil Municipal était approximative. A ce jour, la surface définitive recalculée par la géomètre est de 33m<sup>2</sup>.

Le Maire propose la vente des 33 m<sup>2</sup> concernés au prix de 55€/m<sup>2</sup>.

Vote : 13 Pour

### 3 - Emprunt.

Yves DURBET rappelle que la réalisation des travaux prévus en 2016 est financée en partie par l'emprunt.

Le montant définitif de ces travaux n'est pas connu à ce jour, ce qui empêche de déterminer le montant précis à emprunter.

Danielle BOCHET indique que les conditions pour réaliser des prêts sont assez souples à l'heure actuelle et que les taux sont très intéressants.

Deux établissements bancaires ont déjà fait des propositions (le crédit agricole et la caisse des dépôts). Il conviendra de les contacter le moment venu et les contrats pourront être formalisés rapidement.

Aussi, pour éviter de payer des intérêts en 2016 et dans l'attente des montants précis des travaux, il est proposé de reporter la décision. Un dossier actualisé sera présenté lors d'un prochain Conseil Municipal.

### 4 - Questions et informations diverses.

#### Yves DURBET :

- Fait un point sur les 3 chantiers à venir :

- \* Viabilisation du secteur Champ Martinier.

Il présente le plan des réseaux, établi par le cabinet de maîtrise d'œuvre VIAL et précise que la consultation des entreprises va être lancée très prochainement .

Le début des travaux est prévu pour cet été et au plus tard pour le mois de septembre. 8 lots à bâtir sont concernés par ce projet.

- \*Construction d'un réservoir d'eau de 300m3 sur la commune de le Châtel (au-dessus des vignes d'Hermillon).

Il présente le plan des réseaux et précise que ces travaux seront lancés dès que le sondage du terrain aura validé la faisabilité du projet.

- \* Enfouissement des réseaux au Nezet.

Ce projet prévoit d'enterrer les réseaux secs et de rénover les réseaux d'eaux et d'assainissement.

Ce chantier n'est pas prioritaire. Il sera lancé postérieurement aux travaux de viabilisation et de construction du réservoir, très certainement en automne 2016. Une réunion publique sera organisée afin de présenter le dossier aux habitants.

Yves DURBET précise que l'accès pour les riverains restera possible pendant toute la durée des travaux.

- Informe que le projet de petite centrale hydroélectrique est toujours à l'étude dans le cadre de la convention signée avec SHEMA-EDF.

Le dossier est inscrit dans un appel à projet lancé par la Commission de Régulation de l'Energie.

#### Michel FRUMILLON :

- \* Précise que l'opération « 1ère page » se tiendra à la médiathèque d'Hermillon le 21 mai à 16h00.

- \* Rappelle la cérémonie du 18 juin à 18h30.

#### Danielle BOCHET :

- \* Informe que Véronique RIAILLE a repris le poste d'adjoint technique qu'elle occupait l'an passé aux services techniques, pour la période du 09 mai au 31 octobre 2016.

- \* Informe qu'une nouvelle ATSEM, Mme Vanessa FRASSE, a été recrutée, en remplacement de Mme Cécile JULIEN, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

- \* Rappelle que la divagation des chiens est interdite. Notamment aux abords des parcs animaliers. Les chiens non tenus en laisse perturbent les animaux des exploitations agricoles.

- \* Informe qu'une animation est prévue à la médiathèque le 28 mai à 18h pour la fête des mères. Le programme sera diffusé ultérieurement.

#### François ANDRE :

- \* Informe que le stationnement sur la place du four sera interdit pour permettre des travaux de marquage au sol, les 23 et 24 mai prochains.

- \* Précise que la réunion pour les « emplois jeunes d'été » se tiendra en mairie, le vendredi 27 mai à 18h00.

- \* Rappelle la date de la corvée à la Platière, le 11 juin prochain. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 06 juin.

Suite au passage à la HD qui a eu lieu le 5 avril dernier, de nouvelles diffusions de chaînes vont être déployées sur Hermillon pour les habitants recevant la TNT par antennes « râteau » ou paraboles : HD1, L'équipe 21, Chérie HD, RMC découverte et Numéro 23.  
A partir du 27 mai, il faudra procéder à une recherche automatique des chaînes pour en bénéficier.

Le nouveau site internet de la commune est en ligne  
**www.hermillon.net**

